

Communiqué de presse du 24 février 2021 – autorisation de travailler 12 dimanches dans les commerces

## **Commission de l'économie : une attaque inédite et inacceptable contre le repos dominical**

**L'Alliance pour le dimanche s'oppose à l'extension du travail à 12 dimanches par année dans le commerce demandée par la Commission fédérale de l'économie. Cette mesure ne servira pas l'ensemble de l'économie et constitue un miroir aux alouettes pour les acteurs qui auraient besoin d'un véritable soutien. Elle provoquerait un démantèlement durable de la protection des salarié-e-s et une péjoration des conditions de vie des petits commerces. Pour la santé, les familles et la société, le repos dominical est une nécessité et doit être préservé.**

L'Alliance pour le dimanche a pris connaissance avec stupéfaction du projet d'une majorité de la Commission de l'économie du Conseil des Etats d'autoriser le travail du dimanche 12 fois par an dans les magasins. Un tel démantèlement de la protection du dimanche et des travailleurs-ses est inacceptable pour notre coalition d'organisations.

### **Le dimanche, cible d'une surenchère libérale**

Après les interventions parlementaires Graber et Schneeberger, cette proposition est une troisième attaque contre le repos dominical. Elle fait suite à l'appel à la libéralisation lancé par la Conseillère d'Etat zurichoise Carmen Walker Späh. Si les motivations pour la libéralisation du travail dominical sont à chaque fois différentes, le but reste toujours le même : démanteler des protections essentielles à la population. Il y a 3 ans, les lobbys des grands détaillants demandaient l'ouverture dominicale pour lutter contre le tourisme d'achat ; lors de la première vague, le but était d'avoir moins de monde dans les magasins ; aujourd'hui, le but serait d'attirer davantage de monde dans les magasins pour relancer l'économie. Cette valse des arguments, fort contradictoires, montre le peu de cohérence du projet. Comble du cynisme, la proposition d'amendement de la loi Covid vient sous le titre de « *protection des travailleurs* » alors qu'il s'agit d'une suppression de protection...

### **Une proposition qui n'aidera pas les commerces qui en ont besoin**

L'obnubilation de certains lobbys à libéraliser le travail dominical dans les magasins ne profitera pas à l'ensemble de l'économie. Le pouvoir d'achat ne va pas augmenter avec un jour d'ouverture des magasins supplémentaire. Les acteurs économiques qui auraient le plus besoin de soutien dans la sortie de crise ne profiteront aucunement de cette libéralisation, tout au contraire. Plusieurs exemples internationaux montrent que les extensions d'horaires de travail ne profitent qu'aux acteurs qui disposent de beaucoup de personnel, et qui sont déjà aujourd'hui les gagnants de la crise ... Pour les petits commerces qui ont été fermés, le travail 7 jours sur 7 étant tout bonnement légalement et humainement impossible. Ils ne profiteront pas d'une telle mesure.

## **L'intérêt général doit primer**

Pour l'Alliance pour le dimanche, le repos dominical est essentiel au vivre-ensemble, à l'exercice des activités religieuses, sociales, culturelles, sportives et familiales et à la protection de la santé de tout un chacun. Alors que nombre de ces activités sociales sont suspendues durant cette période de pandémie, le retour à la normale doit permettre aussi aux activités du dimanche d'avoir lieu. C'est décisif non seulement pour l'équilibre social et psychologique de la population mais aussi utile pour l'avenir des secteurs économiques qui vivent particulièrement des activités dominicales (p.ex. culture, tourisme, sport). Faire du dimanche un jour de consommation ordinaire va à l'encontre de l'intérêt général.

## **Appel de l'Alliance**

L'Alliance pour le dimanche en appelle à la responsabilité des acteurs politiques de ce pays. Une crise ne doit pas être le prétexte à démanteler les protections mises en place et les fondements de la société mais au contraire à renforcer les solidarités. Au vu des projets fédéraux, l'Alliance pour le dimanche appelle la population bernoise à donner un signal fort en refusant l'extension du travail dominical à 4 dimanches dans le canton le 7 mars prochain.

## **Pour toute question :**

Wolfgang **Bürgstein**, secrétaire général Justice et Paix, 078 824 44 18.

Anne **Durrer**, secrétaire générale de la CTEC, 031 370 25 01

Nadine **Manson**, pasteure, Dr. théol. Chargée des questions liturgiques, Eglise évangélique réformée de Suisse, +41 76 611 75 11.

Liselotte **Fueter**, déléguée des Femmes protestantes en Suisse (EFS), 079 302 45 35.

Arno **Kerst**, Président du syndicat Syna, 079 598 67 70.

Vania **Alleva**, présidente du syndicat Unia, 079 620 11 14.

